



Communiqué de presse

Montreux, le 25 septembre 2019

Le passé industriel de Montreux réhabilité

L'ancienne menuiserie Moraz sera transformée et mise en valeur et sa cheminée emblématique conservée. Le projet « Rives de la Baye » est mis à l'enquête à partir du 25 septembre 2019 pour une durée de 30 jours.

Adossés à la Baye de Montreux, à l'avenue Nestlé, les bâtiments de l'ancienne menuiserie Moraz, et particulièrement la cheminée, qui sert de repère dans le paysage urbain, font partie des derniers vestiges du passé industriel au cœur de Montreux. Dotée d'une toiture à pignons croisés avec des ornements en bois, l'ancienne menuiserie date de 1900, sa cheminée de 1901.

Cet ensemble bâti revêt une importance patrimoniale locale certaine, ce qui lui a valu une amélioration de sa note au Recensement architectural de l'Etat de Vaud (4 à 3) dans le cadre de la révision de 2015, effectuée par le Département cantonal. Cette nouvelle reconnaissance empêche sa démolition, ce d'autant plus qu'il représente aujourd'hui le dernier témoin du passé industriel de la ville, car le secteur est en restructuration depuis plus de 10 ans, avec les refontes successives des quartiers de La Paix, Trait-Planches et La Corsaz, auxquels feront suite la restructuration des quartiers Dessous-Sâles (Ex-Held) et des Anciens Moulins, à ce jour en projet.

Les échanges menés avec la Municipalité et la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP) de l'Etat de Vaud ont permis au propriétaire, qui a su s'entourer d'un bureau d'architectes compétent, de proposer un projet de réhabilitation de l'ensemble bâti, qui maintient à la fois l'esprit des lieux et la diversité de la forme urbaine qui le caractérise. Seul le couvert donnant sur l'avenue Nestlé sera supprimé, laissant la place à une terrasse de café ; l'espace autour de la cheminée historique est libéré et rendu accessible. Pour le reste, les volumétries existantes seront conservées.

Le programme prévoit une occupation mixte, avec des surfaces d'activité (bureaux, locaux d'activités, établissement public) au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, ainsi que 14 appartements de dimensions et orientation diverses aux étages supérieurs. Le traitement architectural des façades prévoit l'utilisation du bois et du béton en proportions différentes pour chacun des quatre éléments bâtis de l'ensemble, le bois étant très présent, de façon à rappeler l'histoire du lieu.

La Municipalité

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez vous adresser à :

M. Laurent Wehrli, Syndic et Conseiller national

021 962 77 74 ou 079 221 80 62
laurent.wehrli@montreux.ch

M. Christian Neukomm, Conseiller municipal

021 962 77 30 ou 079 418 87 58
christian.neukomm@montreux.ch

Mme. Lorraine Wasem, Cheffe du service de l'urbanisme

021 962 77 61
lorraine.wasem@montreux.ch

Images de synthèse du projet « Rives de la Baye » Steiner SA
Copyright RDR architectes

